

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ville de Joigny vous informe

Joigny, le mercredi 12 février 2020

## SÉJOUR ÉQUITATION & COURT-MÉTRAGE

Le service jeunesse organise un séjour équitation et court-métrage du lundi 20 au vendredi 24 avril 2020 pour les Joviniens âgés de 11 à 15 ans.

Douze jeunes, accompagnés par deux animateurs, seront hébergés dans un gîte au sein du centre équestre de Pesteau à Merry-Sec, aux portes de la Puisaye. Chaque jour, ils pratiqueront l'équitation avec des encadrants diplômés. Ils apprendront à prendre soin des chevaux, à monter, partir en balade... D'autres activités et moments de convivialité sont prévus pour passer 5 jours de vacances inoubliables entre adolescents.

**Pour préparer ce séjour la présence du jeune est indispensable le samedi 7 mars (14h-18h) et le dimanche 8 mars (9h-18h) à la maison des familles pour l'écriture du scénario. Soyez l'acteur de votre vie !**

Le tarif comprend l'intégralité du séjour (transport, hébergement, pension complète, activités...) et se calcule en fonction du quotient familial :

- QF entre 0 et 670 : 50 €
- QF entre 671 et 899 : 70 €
- QF entre 900 et + : 90 €

Pour plus d'information, téléphonez au 03 86 92 48 00 ou au 06 40 57 56 22. Les dossiers d'inscription sont à retirer à la mairie au service politique de la ville ou les mercredis après-midi de 14h à 17h à la maison des familles, située 2 avenue de Mayen (bat E, 2e étage, appartement 23).



Contact : Audrey KORUM

Tél. 03 86 92 48 09 - Fax : 03 86 92 48 01 – [audrey.korum@ville-joigny.fr](mailto:audrey.korum@ville-joigny.fr)

Mairie de Joigny - 3 quai du 1<sup>er</sup> Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

[www.ville-joigny.fr](http://www.ville-joigny.fr)